

Le Président

Direction des Relations aux Entreprises et aux Territoires

Affaire suivie par : Quentin RUIS

Ligne directe : 04 90 14 8726

Courriel : qruis@vaucluse.cci.fr

368
7 JAN. 2022
N° d'arrivée : 368
Service des Territoires
SUBB
Copies pour info à :
.....
.....
.....
Éléments de réponse fournis par :

Monsieur Pierre GONZALVEZ
Maire
Hôtel de Ville
Rue Carnot
84800 L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

N/Réf. : QR/BG-003-01/2022
Objet : Révision du règlement local de publicité

Avignon, le 18 JAN. 2022

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception du projet de révision du règlement local de publicité de votre commune que vous nous avez transmis pour étude et avis.

Ce document vise à préserver la qualité du cadre de vie dans la commune notamment dans le centre historique mais aussi à améliorer la qualité paysagère des entrées de ville qui sont très touchées par l'affichage publicitaire. Il permettra également de prendre en compte les nouvelles dispositions réglementaires et d'adapter le règlement local à l'évolution urbaine du territoire.

Les documents transmis sont complets et n'appellent aucune remarque particulière de notre part.

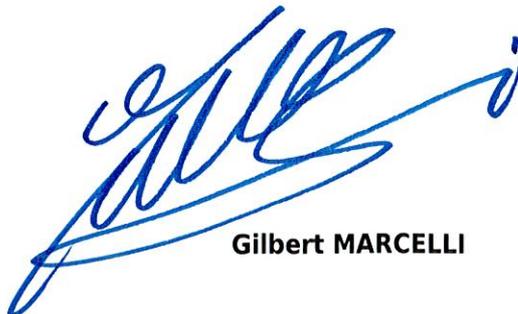
La CCI de Vaucluse, en vue de faciliter l'application du document, rappelle à la commune la nécessité d'informer les commerçants et les acteurs économiques présents sur la commune, des nouvelles règles qui s'imposent en matière de publicité, enseignes et pré-enseignes.

La CCI de Vaucluse émet un avis favorable sur la présente consultation.

Cet avis est émis sous réserve de sa ratification lors d'une prochaine Assemblée Générale de la CCI de Vaucluse.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de nos salutations distinguées.




Gilbert MARCELLI